

Citoyenneté française et citoyenneté européenne

Principes, valeurs et symboles

I. Qu'est-ce que la citoyenneté française ?

Il existe différents moyens d'obtention de la nationalité française :

<i>Personnes</i>	<i>Origines</i>	<i>Nationalité actuelle</i>	<i>Mode d'obtention</i>	<i>Article du Code Civil</i>
	François Hollande Né à Rouen, fils de Georges Hollande, né à Cognac, et de Nicole Tribert, née à Vigneux-sur-Seine.	Française	Naissance (droit du sang)	Art. 18

Article 18 :

Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français.

I. Qu'est-ce que la citoyenneté française ?

<i>Personnes</i>	<i>Origines</i>	<i>Nationalité actuelle</i>	<i>Mode d'obtention</i>	<i>Article du Code Civil</i>
 A photograph of Nicolas Sarkozy and Carla Bruni. Nicolas is on the left, wearing a dark suit and tie, looking down. Carla is on the right, wearing a white shirt and dark vest, looking towards the camera. A small '© AP' watermark is visible in the bottom left corner of the photo.	Carla Bruni-Sarkozy La chanteuse est encore italienne quand elle se marie à Nicolas Sarkozy en février 2008.	Française	Naturalisation (mariage)	Art. 21-2

Article 21-2

L'étranger ou apatride qui contracte mariage avec un conjoint de nationalité française peut, après un délai de quatre ans à compter du mariage, acquérir la nationalité française par déclaration à condition qu'à la date de cette déclaration la communauté de vie tant affective que matérielle n'ait pas cessé entre les époux depuis le mariage et que le conjoint français ait conservé sa nationalité.

I. Qu'est-ce que la citoyenneté française ?

<i>Personnes</i>	<i>Origines</i>	<i>Nationalité actuelle</i>	<i>Mode d'obtention</i>	<i>Article du Code Civil</i>
	Tony Parker Né à Bruges d'un père américain et d'une mère néerlandaise. Choisit à l'adolescence après toute une jeunesse passée en Normandie d'être Français.	Française	Naturalisation (mérite)	Art. 21-18

Article 21-17

La naturalisation ne peut être accordée qu'à l'étranger justifiant d'une résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent le dépôt de la demande.

Article 21-18

Le stage mentionné à l'article 21-17 est réduit à deux ans :

- 1° Pour l'étranger qui a accompli avec succès deux années d'études supérieures en vue d'acquérir un diplôme délivré par une université ou un établissement d'enseignement supérieur français ;
- 2° Pour celui qui a rendu ou qui peut rendre par ses capacités et ses talents des services importants à la France.

I. Qu'est-ce que la citoyenneté française ?

<i>Personnes</i>	<i>Origines</i>	<i>Nationalité actuelle</i>	<i>Mode d'obtention</i>	<i>Article du Code Civil</i>
	Albert Uderzo Né en France en 1927, fils de deux Italiens.	Française	Naturalisation (droit du sol)	Art. 21-7

Article 21-7

Tout enfant né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans, depuis l'âge de onze ans.

I. Qu'est-ce que la citoyenneté française ?

<i>Personnes</i>	<i>Origines</i>	<i>Nationalité actuelle</i>	<i>Mode d'obtention</i>	<i>Article du Code Civil</i>
	Læticia et Johnny Hallyday ont adopté deux enfants d'origine vietnamienne, Jade et Joy.	Française	Naturalisation (adoption)	Art. 21-12

Article 21-12

L'enfant qui a fait l'objet d'une adoption simple par une personne de nationalité française peut, jusqu'à sa majorité, déclarer, dans les conditions prévues aux articles 26 et suivants, qu'il réclame la qualité de Français, pourvu qu'à l'époque de sa déclaration il réside en France.

I. Qu'est-ce que la citoyenneté française ?

<i>Personnes</i>	<i>Origines</i>	<i>Nationalité actuelle</i>	<i>Mode d'obtention</i>	<i>Article du Code Civil</i>
	Lassana Bathily Né au Mali en 1990, arrivé en France en 2006, a fait une demande d'acquisition de la nationalité française en juillet 2014, accélérée par le ministre de l'Intérieur après qu'il a aidé six personnes à échapper à une prise d'otages.	Française	Naturalisation (demande accélérée pour héroïsme)	Art. 21-19

Article 21-19

Peut être naturalisé sans condition de stage : [...]

6° **L'étranger qui a rendu des services exceptionnels à la France** ou celui dont la naturalisation présente pour la France un intérêt exceptionnel. Dans ce cas, le décret de naturalisation ne peut être accordé qu'après avis du Conseil d'Etat sur rapport motivé du ministre compétent.

I. Qu'est-ce que la citoyenneté française ?

Qu'est-ce que la nationalité ?

C'est l'appartenance à un pays.

Elle donne des droits et des devoirs.

Quels droits politiques confère-t-elle à son détenteur ?

La nationalité donne le droit de voter.

REMARQUE IMPORTANTE
Les électeurs des communes de plus de 5 000 habitants doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite ; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

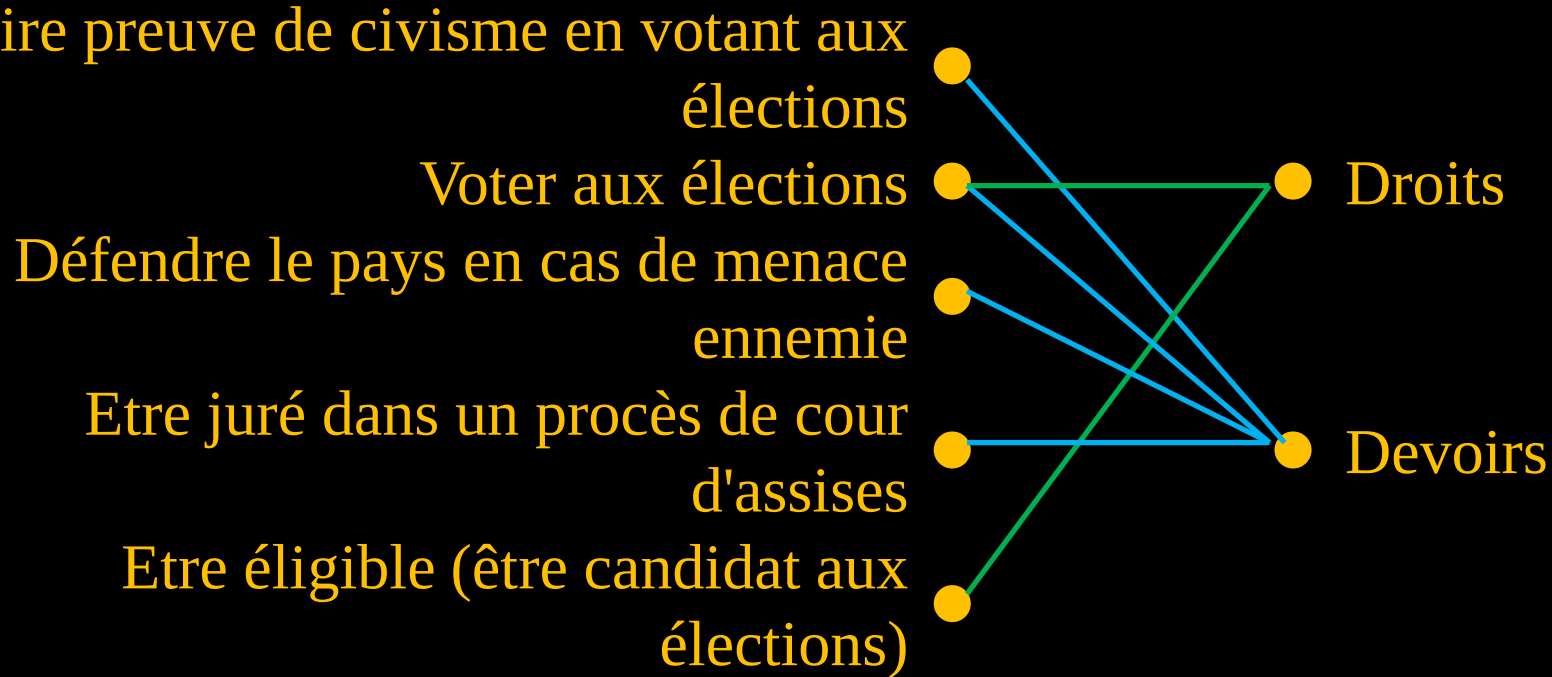
**CARTE
ÉLECTORALE**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

2

II. Droits et devoirs du citoyen.

La nationalité donne des droits et des devoirs, relie les éléments entre eux



Quel droit est aussi un devoir ?

Le droit de vote est également un devoir.

III. Qu'est-ce que la citoyenneté européenne ?

Des droits liés à la citoyenneté

A. Droit lié à la citoyenneté française

« **Article 4** [...] Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. »

B. Droits liés à la citoyenneté européenne

« **Article 8.1.** Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État-membre. »

« **Article 8A.1.** Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États-membres. »

« **Article 8B.1 et 2.** Tout citoyen de l'Union résidant dans un État-membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et au Parlement européen dans l'État-membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. [...] »

« **Article 8C.** Tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'État-membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection des autorités diplomatiques de tout État-membre, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État. »

« **Article 8D.** Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le Parlement européen. »

Extraits du traité de Maastricht, 1992.

Le traité de Maastricht instaure la
citoyenneté européenne en 1992.

Pour être citoyen de l'Union
Européenne, il faut être citoyen de l'un
de ses États membres.

*Recopiez les droits garantis par ce
traité (éléments soulignés).*

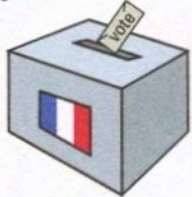
III. Qu'est-ce que la citoyenneté européenne ?

Les droits garantis aux habitants de la France

Élections nationales
françaises



Élections locales
françaises



DROITS GARANTIS EN FRANCE PAR LES LOIS ET LES TRAITÉS

	1789 : DDHC	1946 : Préambule de la constitution	1958 : Constitution	1992 : Traité de Maastricht
	Droits civils	Droits économiques et sociaux	Droit politique de voter	Droits liés à la citoyenneté européenne
Pour les citoyens français	✗	✗	✗	✗
Pour les étrangers membres d'un pays de l'UE	✗			✗
Pour les étrangers hors UE	✗			

Élections au Parlement
européen



Les étrangers n'ont pas le droit de vote car ils n'ont pas la citoyenneté d'un Etat membre de l'Union Européenne.

IV. Des droits pour tous ?

La population française = l'ensemble des habitants sur le territoire français.

Citoyen français	Citoyen européen	Etranger
Conditions pour être citoyen • avoir la nationalité française • avoir 18 ans	Conditions pour être citoyen • avoir la nationalité d'un Etat membre de l'UE • avoir 18 ans	Conditions pour être citoyen • demander la nationalité française • avoir 18 ans
Droits politiques • droit de vote aux élections locales, nationales et européennes • droit d'éligibilité	Droits politiques • droit de vote aux élections locales et européennes • droit d'éligibilité	Droits

IV. Des droits pour tous ?

Droit obtenu et date

Droit au travail, 1945

Type de droit

Droit économique



IV. Des droits pour tous ?



©Jean-Claude Seine

Droit obtenu et date

Droit d'expression, 1789
Droit de manifester, d'opinion,
de grève

Type de droit

Droit civil

IV. Des droits pour tous ?

Droit obtenu et date

Droit à la santé, 1945

Droit à la sécurité sociale

Type de droit

Droit social



IV. Des droits pour tous ?



Droit obtenu et date

Droit à l'éducation, 1881
Lois Jules Ferry, gratuité,
obligation scolaire, laïcité

Type de droit

Droit social

IV. Des droits pour tous ?



Droit obtenu et date

Droit aux loisirs
Congés payés, 1936

Type de droit

Droit social

IV. Des droits pour tous ?

Extraits de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789)	Droits civils
Art. 2. Ces droits [naturels et imprescriptibles de l'Homme] sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.	Liberté, propriété, sécurité
Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites.	Justice
Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable.	Procès équitable
Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.	Liberté d'opinion
Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.	Liberté d'expression

V. Les partis politiques.

Un parti politique est une association de citoyens partageant des opinions communes regroupées dans un programme.

En France, il existe une multitude de partis politiques.

La pluralité garantit la libre expression de chaque opinion. C'est l'un des fondements de la liberté d'opinion, d'expression, et donc de la démocratie.

Le citoyen peut adhérer à un parti politique, se présenter à des élections, ou simplement militer et voter pour un parti politique. Le droit de manifester est aussi garanti par notre Constitution. Enfin le citoyen peut adhérer à une association.

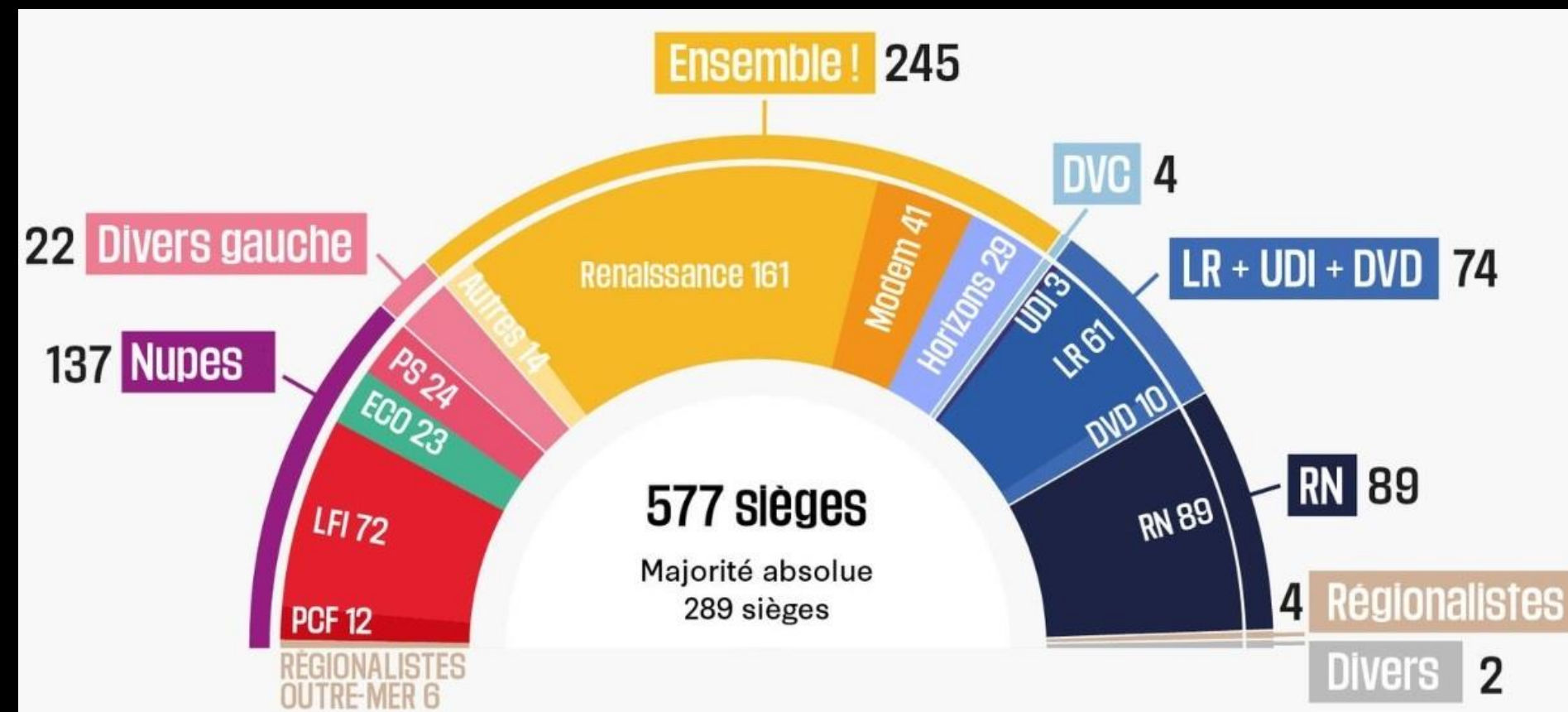
V. Les partis politiques.

Constitution du 4 octobre 1958

Article 4 :

- « - Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.*
- La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation. »*

V. Les partis politiques.



PCF : Parti Communiste Français

LFI : La France Insoumise

ECO : Parti Ecologique

PS : Parti Socialiste

MoDem : Mouvement DEMocratique

DVC : DiVers Centre

UDI : Union des Démocrates et Indépendants

LR : Les Républicains

DVD : DiVers Droite

RN : Rassemblement National

VI. Les syndicats.

Un syndicat est une association de personnes dont le but est de défendre les droits et les intérêts de ses adhérents. Les syndicats sont autorisés depuis la loi du 24 mars 1884.

Les missions des syndicats sont les suivantes :

- ⇒ Représenter les salariés
- ⇒ Communication des informations obtenues, information sur les droits des salariés
- ⇒ Négociation avec le patronat

Les principaux syndicats sont : CFDT, CGT, FO, CFE CGC, CFTC, UNSA, MEDEF (ce dernier pour les chefs d'entreprises).

VI. Les syndicats.

Les syndicats permettent que les décisions soient prises avec des négociations et non imposées. L'opinion de tous est prise en compte. Les syndicats sont donc la preuve de l'application de la liberté d'expression.

La Constitution garantit le droit de grève depuis 1958.

Exemple de négociations récentes menées par les syndicats : réforme des retraites.

VI. Les syndicats.

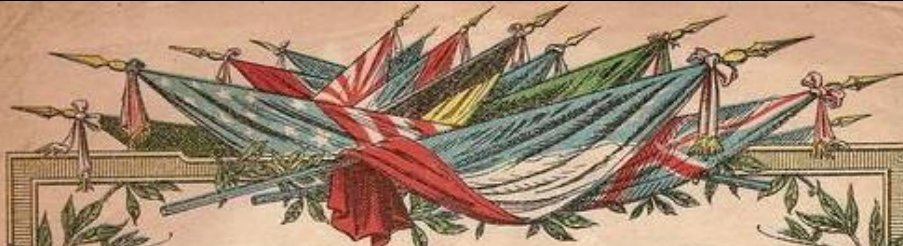
Taille des entreprises	Obligations	Rôle
> 11 salariés	Elections de délégués du personnel	Vérifier l'application du droit du travail dans l'entreprise
> 50 salariés	Constitution d'un comité d'entreprise	Proposer des avantages aux salariés (vacances, places de cinéma)

VII. Les symboles et valeurs de la République.

Marianne / *La Liberté guidant le Peuple* (Eugène Delacroix)



VII. Les symboles et valeurs de la République.



LA MARSEILLAISE

Paroles et Musique de ROUGET DE LISLE

1^{er} COUPLET

Allons en fan- ta- de la Pa- tri- e, Le jour de gloire est ar- ri- vé! Contre nous de la tyr- an- ni- e. L'é- ten- dard san- glant est le- vé. L'é- ten- dard san- glant est le- vé. Enten- dez- vous dans les cam- pa- gnes Mu- gir ces fé- roces sol- dats? Ils vien- nent jus- que dans vos bras Egor- ger vos fils, vos com- pa- gnes

REFRAIN

Aux ar- mes ci- toy- ens. For- mez- vous ba- tail- lons, Mar- chons! mar- chons! Qu'un sang im- pur A- breu- ve nos sil- lons!

II

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose menacer
De rendre à l'antique esclavage !
Aux armes, citoyens, etc.

III

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient,
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !
Aux armes, citoyens, etc.

IV

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes,
A regret s'armant contre nous (bis)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !
Aux armes, citoyens, etc.

V

Tremblez, tyrans et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix ! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La France en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !
Aux armes, citoyens, etc.

VI

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survie
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !
Aux armes, citoyens, etc.

VII

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (bis)
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !
Aux armes, citoyens, etc.

Toussaint's Paper - Angoulême

VII. Les symboles et valeurs de la République.

Devise et drapeau de la République :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VII. Les symboles et valeurs de la République.

Un texte qui garantit les valeurs de la République

